

12.09.2011 - 14:00 Uhr

## Les prix des transports augmenteront également en 2012 suite au surcroît de dépenses provoquées par l'état et aux taxes fiscales

Bern (ots) -

Les coûts frappant la branche suisse des transports continuent à augmenter - en dépit des perspectives économiques toujours plus maussades. En plus de la force du franc, ce sont surtout les exigences étatiques et les charges fiscales qui ont une incidence négative. En font partie l'introduction prescrite d'un temps de repos supplémentaire destiné à compenser le travail de nuit et l'adaptation de la RPLP au renchérissement au 1er janvier 2012. L'Association suisse des transports routiers ASTAG prévoit donc pour 2012 une augmentation des prix pour le transport des colis de détail et le transport à longue distance. Selon un sondage effectué auprès des transporteurs, les taux de fret devraient être majorés d'au moins 3 %. Pour le secteur de l'importation, les taux de fret subiront une hausse de même au moins 5% en raison des capacités de chargement manquantes.

La menace de fléchissement de la conjoncture et le franc fort ont également des conséquences pour le transport routier. De nombreuses entreprises de transport et des PME subissent la pression des devises avec des recettes en euros et une grande partie des dépenses en francs suisses. Mais ce qui est particulièrement rageant et incompréhensible, c'est le fait que la situation est encore aggravée par les hausses des redevances, resp. des taxes. et des nouvelles dispositions légales! Au lieu de décharger un transport routier indispensable pour toute l'économie nationale (cf. encadré), les coûts qui le frappent sont encore et inutilement augmentés.

Un surcroît de dépenses inutiles et au mauvais moment

Les dépenses supplémentaires sont entre autres provoquées par - l'introduction au 1er janvier 2012 d'un temps de repos supplémentaire pour compenser le travail de nuit - l'adaptation nécessaire des technologies informatiques et l'augmentation du contingent en personnel - les coûts administratifs accrus du fait du recensement obligatoire des données et des exigences administratives. - la première adaptation de la redevance poids lourds liée aux prestations (RPLP) au renchérissement, introduite au 1er janvier 2012. - les coûts relatifs au recrutement du personnel et à la formation/formation continue du personnel roulant et des employés augmentent également du fait des dispositions de l'ordonnance réglant l'admission des chauffeurs (OACP).

«L'un dans l'autre», selon le président central de l'ASTAG Adrian Amstutz, «le Conseil fédéral et l'administration continuent à resserrer l'étau des coûts.» Et ces derniers devront à plus ou moins brève échéance être couverts par l'industrie des chargeurs et donc également par les consommateurs.» Au vu «des cadeaux à d'autres branches se chiffrant en milliards» décidés par le Conseil fédéral, le président central de l'ASTAG ne peut actuellement se montrer compréhensif face «aux contraintes fiscales et administratives».

Une hausse attendue d'au moins 3 %

C'est pourquoi il faut s'attendre en règle générale pour 2012 à une hausse supplémentaire des coûts du transport suisse pour les colis de détails et les longues distances. L'Association suisse des transports routiers ASTAG est convaincue que ces charges supplémentaires ne peuvent être endossées par les seules entreprises de transport. Selon un sondage effectué auprès des transporteurs, le taux de transport devrait être majoré d'au moins 3 % en fonction de l'entreprise, du secteur et des calculs des coûts. Les augmentations devront cependant faire l'objet de négociations individuelles.

Espace de l'UE : les taux de fret ont augmenté Un renchérissement des prestations de service des transports dû à l'espace de l'Union européenne et ses modes de transport est amorcé. Là, les capacités de chargement manquantes et la forte proportion du rail conduisent à ce que même les transporteurs se doivent de transposer effectivement leurs coûts croissants sur le marché. C'est la raison pour laquelle, les prix des transporteurs suisses ont aussi subi une augmentation d'au moins 5% pour le secteur des importations.

Contexte:

L'importance économique du transport routier

Le transport routier est indispensable pour l'économie nationale. Plus de 80 % de toutes les prestations de transport (tonnes-kilomètres - tkm) du trafic intérieur se font par la route. Pour l'import-export, la quote-part se situe entre 70 à 75 %. Il en découle environ 160'000 courses par jour ouvrable. La valeur des denrées importées par la route s'élève à environ 100 milliards de francs alors qu'elle représente 90 milliards de francs pour les marchandises exportées. Plus la valeur des denrées est élevée et plus il est fait appel, en règle générale, au véhicule utilitaire. 65'000 personnes travaillent dans le transport routier utilitaire industriel en comptant également les activités auxiliaires et accessoires; cela représente une contribution importante à l'emploi et à la prospérité de la population suisse. La valeur ajoutée du transport routier s'élève à environ 6 milliards de francs.

-----

Sur ce même thème, il est possible de consulter et de citer l'interview de Josef Jäger, vice-président de l'ASTAG et transporteur, diffusée sur le canal télévisé de l'ASTAG sous: [www.astag.ch](http://www.astag.ch).

Contact:

ASTAG Association suisse des transports routiers  
Michael Gehrken  
031 370 85 24

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100703715> abgerufen werden.